



Présidence  
CD/CT/ND 67-20  
Mandature 2016 – 2021  
Bureau 2016-2021/2020/35

**EXTRAIT DE RESOLUTIONS**  
**PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2020-35**  
**BUREAU DU 8 JUIN 2020**

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le lundi 8 juin 2020, à 09h30, par voie dématérialisée – via le logiciel Microsoft TEAMS. Conformément aux directives d'état de confinement en place pour lutter contre le COVID 19 et à l'ordonnance n°2020-347 du 27/03/20 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire.

Sont présents :

- M. DORE – Président
- M. MOLLIEN – 1<sup>er</sup> Vice-Président
- M. HUBERT – 2<sup>ème</sup> Vice-Président
- Mme CHICOT – 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- M. LARCHEVEQUE – Trésorier
- M. AUTIN – Trésorier adjoint
- Mme VINET – 2<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint
- M. DARTOIS – 5<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint

Etaient absents et excusés :

- Mme DUMESNIL – 4<sup>ème</sup> Secrétaire adjointe
- Mme CANTEREL – 1<sup>ère</sup> Secrétaire adjointe
- M. CROISÉ – 3<sup>ème</sup> Secrétaire adjoint
- Mme TARLEVÉ – Secrétaire générale – représentée par M. MARAIS

Etait absent :

- M. PARRET – Secrétaire

Préliminaire :

Approbation du procès-verbal du bureau en date du 30/04/20.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 30/04/20 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

**I – VIE INSTITUTIONNELLE**

**A- POINTS SOUMIS AU VOTE**

Point n°1 :

Arrêté des comptes et du budget exécuté de l'exercice 2019 de la CMA76 et du CFA pour présentation subséquente à la commission des finances et soumis par la suite au vote de l'AG convoquées à cet effet.

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition de l'arrêté du budget exécuté 2019 présentement soumis.

Document de travail transmis préalablement :

- Budget exécuté 2019(document n°1)

Intervention en séance :

Résolution 2016-2021/2020-35 B.476 :

**VOTE :**

L'ARRETE DES COMPTES ET DU BUDGET EXECUTE DE L'EXERCICE 2019 DE LA CMA76 ET DU CFA SOUS RESERVE D'UNE VALIDATION PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR PRESENTATION SUBSEQUENTE A LA COMMISSION DES FINANCES ET SOUMIS PAR LA SUITE AU VOTE DE L'AG CONVOQUEES A CET EFFET EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°2 :

Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale des décisions modificatives concernant le BP 2020.

Document de travail transmis préalablement :

- Modifications budgétaires BP 2020 (document n°2)

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de mission

Résolution 2016-2021/2020-35 B.477 :

**VOTE :**

LA PROPOSITION DE DECISIONS MODIFICATIVES CONCERNANT LE BP 2020, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°3 :

Ratification de l'acceptation de l'offre et de l'acquéreur pour la vente des locaux du CFA et ex-antenne du Havre pour un prix de 540 000 euros net vendeur, conformément aux résolutions votées lors du bureau du 03/03/2020 et de l'Assemblée Générale du 02/04/20

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

Document de travail transmis préalablement :

- Courrier d'acceptation M. ERDEN (document n°3)

Intervention en séance :

- M. PAYET, Responsable du patrimoine

Résolution 2016-2021 /2020-35 B.478 :

**VOTE :**

LA PROPOSITION DE L'ACCEPTATION DE L'OFFRE ET DE L'ACQUEREUR POUR LA VENTE DES LOCAUX DU CFA ET EX-ANTENNE DU HAVRE POUR UN PRIX DE 540 000 EUROS NET VENDEUR, CONFORMEMENT AUX RESOLUTIONS VOTEES LORS DU BUREAU DU 03/03/2020 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02/04/20, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LE PROPOSITION D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

**B- POINTS D'INFORMATIONS**

Point n°4 :

Arrivée d'un nouveau Directeur de la formation.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire générale de la CMA 76

Point n°5 :

Point d'étape sur la Régionalisation et sur les groupes de travail.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire générale de la CMA 76

Point n°6 :

COVID -19, activité de la CMA76 et du CFA pendant le confinement et évolution de de l'activité.

Mesures de préventions.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire générale de la CMA 76

Point n°7 :

Réponse à l'appel d'offre national d'appui aux territoires.

Intervention en séance :

- Mme BREBION-LEIRE, Directrice emploi développement innovation

Point n°8 :

Patrimoine : Déménagement de l'antenne de Dieppe et travaux du siège.

Intervention en séance :

- M. PAYET, Responsable du patrimoine

Point n°9 :

Proposition d'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de la CMA 76.

Intervention en séance :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire générale de la CMA 76

Point n°10 :

Retour des membres Elus du Bureau sur les dernières représentations extérieures.

Intervention en séance :

- Mesdames, Messieurs les Elu(e)s

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h05,*



Christophe DORE,  
Président de la CMA 76.

---